



1. Tavelure et oïdium sur pommier, poirier, éventuellement Amelanchier, aubépine, sorbier

Les conditions météo actuelles sont favorables à la dispersion des spores de **tavelure**. Actuellement on ne voit pas de symptôme. C'est le moment idéal pour traiter préventivement.

Comme les espèces sensibles les ont aussi à l'**oïdium**, répétez le traitement contre l'oïdium. On commence à en voir un peu en pommier et poirier.

Si vous craigniez des attaques **bactériennes** (présence éventuelle les années précédentes) ou le **chancre**, c'est aussi le moment d'intervenir préventivement.

Traitement (dose de produit par 100 l d'eau) :

Captan (150 g) + Soufre 80% (300 à 450 g) + Cuperit 50% cuivre (50 g)

Captan : préventif tavelure

Soufre : préventif oïdium + effet contre phytopte du poirier

Cuperit: stoppe les bactéries et le chancre

Vos cultures sont protégées jusqu'à 25-30 l de pluie.

En période de pluie ou orage important, Captan et soufre seront remplacés par Flint (10 à 15 g), préventif contre oïdium et tavelure, agit jusqu'à pluviométrie de 60 – 70 l. Mais comme Flint est sujet à développer des résistances des champignons, mieux vaut l'utiliser pas trop souvent donc uniquement quand captan et soufre ne suffisent plus.

Si sur ces espèces vous avez des attaques de pucerons, ou des charançons ou des cheimatobies (chenilles vertes), vous pouvez ajouter les insecticides renseignés aux points suivants.

2. Charançons sur jeunes greffes et jeunes scions (fiche bleu 1.3.1. et 1.3.2.)

Les charançons s'attaquent à beaucoup d'espèces : pommier, poirier, prunier, sorbier, amelanchier, érable, tilleul, bouleau, charme, hêtre,...

C'est surtout sur les **jeunes greffes ou les jeunes scions que les dégâts peuvent être très importants** et fortement retarder le départ de vos greffes.

C'est surtout *Phyllobius oblongus* (brun) qu'on observe actuellement

Traitez dès que possible, de préférence en période un peu ensoleillée pour qu'ils sortent et ainsi soient atteints par le produit.

Calypso (thiacloprid 480 g/l)

25 ml / 100 l – Systémique – agit par contact et par ingestion

Code orange

Steward (indoxacarbe 30%)

12,5 g / 100 l – Translaminaire

Code orange



3. Cheimatobie (fiche bleue 5.1.1.)

Chenille verdâtre de noctuelle, très polyphage (s'attaque à de nombreuses espèces variées). Elle est surtout dommageable sur les jeunes greffes. Elle mange le feuillage au fur et à mesure du débourrement.

Lutte :

Xentari WG (*Bacillus thuringiensis* ssp. Aizawai)

75 g / 100 l

Contact

Code blanc

Dimilin (diflubenzuron 480 g/l)

60 ml / 100 l

Contact, agit par contact et ingestion sur œufs et larves

Code vert



Steward (indoxacarbe 30%)

12,5 g / 100 l – Translaminare

Translaminare

Code orange

Avantage du Steward vous pouvez l'utiliser contre les charançons

4. Pucerons

Entre autre :

Puceron noir sur cerisier, aubépine

Puceron cendré sur bouleau,

...

Vérifiez vos cultures : La présence des pucerons est importante mais très différente d'une parcelle à l'autre. Si nécessaire traitez avec :

Teppeki (flonicamide 50%)

14g / 100 l – contre pucerons

Systémique et translaminare, agit par contact et ingestion

Code vert : pas toxique pour les pollinisateurs – effet neutre sur les auxiliaires

Maximum 3 applications / an sur la même culture

Mouiller suffisamment.

5. Engrais foliaire

A ces traitements vous pouvez ajouter les engrais foliaires **urée et sulfate de magnésie**. Toutefois, là où la végétation est peu développée ce n'est pas encore utile de le faire.

Rappel des doses:

Les doses par temps chaud sont : 4 kg / ha pour sulfate de magnésie et 2 kg / ha pour urée

Les doses par temps couvert : 6 kg / ha pour sulfate de magnésie et 4 kg / ha pour urée

Observations ravageurs: M. Tomme CRA-W (2) – F.Faux CEHW (1)

Suivi maladies, conseils fumure, rédaction et diffusion: F.Faux CEHW (1)

- (1) **Centre d'Essais Horticoles de Wallonie (CEHW)**, chemin des serres 14, 7802 Ormeignies (tél : 068/ 28 11 60 ; courriel : francoisefaux@cehw.be).
- (2) **Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W)**, Département Sciences du Vivant, Unité Protection des Plantes et Ecotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/62 56 84 ; courriel : fassotte@cra.wallonie.be)